

Catégorie	Niveau	Échelon	Description / critères	Coefficient	Catégorie professionnelle indicative	Emplois repères	Minimum conventionnel (151,67 heures)
Catégorie I : support	Niveau 1	Échelon 1	Exercice d'un métier : – ne nécessitant pas de diplôme particulier ; – sans autonomie.	214	Employé	Agent entretien / agent de sécurité / magasinier / manutentionnaire / responsable de salle / employé administratif / agent d'accueil / assistant services généraux	1 898,18 €
Catégorie I : support	Niveau 1	Échelon 2	Exercice d'un métier : – ne nécessitant pas de diplôme particulier ; – sans autonomie ; – requérant une certaine technicité.	215	Employé	Appariteur	1 906,37 €
Catégorie I : support	Niveau 2	Échelon 1	Exercice d'un métier : – nécessitant a minima un diplôme, titre ou certification équivalent de niveau BEP ou de niveau Bac ; – sans autonomie particulière.	219	Employé ou technicien	Secrétaire	1 939,13 €
	Niveau 2	Échelon 1	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	223	Employé ou technicien	Techniciens spécialisés (sono, éclairage, tapisseries)	1 971,89 €
	Niveau 2	Échelon 2	Exercice d'un métier : – nécessitant a minima un diplôme, titre ou certification équivalent de Bac + 2 ; – sans autonomie particulière ; – requérant une certaine technicité.	270	Employé ou technicien	Assistants spécialisés (export/shipping)	2 356,82 €
	Niveau 2	Échelon 2	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	283	Employé ou technicien	Responsable de parc / d'entrepôt / de services généraux	2 463,29 €
	Niveau 2	Échelon 2	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	299	Employé ou technicien	Webmaster / photographe	2 594,33 €
Catégorie I : support	Niveau 3	Échelon 1	Exercice d'un métier : – nécessitant a minima un diplôme, titre ou certification équivalent de Bac + 3 ; – disposant d'une certaine autonomie.	270	Agent de maîtrise	Comptable	2 356,82 €
	Niveau 3	Échelon 1	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	300	Agent de maîtrise	Assistante de direction	2 602,52 €
	Niveau 3	Échelon 1	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	302	Agent de maîtrise	Chargé de mission	2 618,90 €
	Niveau 3	Échelon 1	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	317	Agent de maîtrise	Coordinateur communication/marketing Attaché de presse	2 741,75 €
	Niveau 3	Échelon 1	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	331	Agent de maîtrise	Chargé de ressources humaines	2 856,41 €
	Niveau 3	Échelon 1	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	345	Agent de maîtrise	Juriste	2 971,07 €
	Niveau 3	Échelon 2	Exercice d'un métier : – nécessitant a minima un diplôme, titre ou certification équivalent de Bac + 4 ; – disposant d'une certaine autonomie.	360	Cadre	Chef de projet	3 093,92 €
	Niveau 3	Échelon 2	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	410	Cadre	Directeur juridique Directeur comptable Directeur ressources humaines	3 503,42 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 1	Échelon 1	Exercice d'un métier : – ne nécessitant pas de diplôme particulier ; – n'impliquant pas la supervision d'autres collaborateurs ; – sans autonomie particulière.	214	Employé ou agent de maîtrise	Assesseur des appréciateurs des crédits municipaux	1 898,18 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 1	Échelon 1	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	221	Employé ou agent de maîtrise	Clerc / clerc signifiéur / clerc au PV	1 955,51 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 1	Échelon 2	Même niveau.	231	Employé ou agent de maîtrise	Clerc signifiéur titulaire de la CQP ou d'une ancienneté de 5 ans	2 037,41 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 1	Échelon 2	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	240	Employé ou agent de maîtrise	Gestionnaire de dossier	2 111,12 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 1	Échelon 2	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	246	Employé ou agent de maîtrise	Administrateur des ventes	2 160,26 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 1	Échelon 2	Même niveau / même échelon que la ligne précédente.	258	Employé ou agent de maîtrise	Documentaliste	2 258,54 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 2		Exercice d'un métier : – nécessitant a minima un diplôme, titre ou certification équivalent de Bac + 2 ; – n'impliquant pas la supervision d'autres collaborateurs ; – disposant d'une certaine autonomie.	250	Agent de maîtrise	Clerc assistant	2 193,02 €

Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 2		Même niveau que la ligne précédente.	258	Agent de maîtrise	Clerc assistant titulaire d'une CQP	2 258,54 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 2		Même niveau que la ligne précédente.	270	Agent de maîtrise	Gestionnaire de dossier confirmé	2 356,82 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 3		Exercice d'un métier : – nécessitant a minima un diplôme, titre ou certification équivalent de Bac + 3 ; – pouvant impliquer la supervision d'un ou plusieurs collaborateurs ; – pouvant impliquer une autonomie totale.	296	Agent de maîtrise	Clerc gestionnaire Clerc habilité aux constats	2 569,76 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 3		Même niveau que la ligne précédente.	302	Agent de maîtrise	Catalogueur	2 618,90 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 3		Même niveau que la ligne précédente.	315	Agent de maîtrise	Commissaire de justice assistant (titulaire de l'examen de commissaire de justice)	2 725,37 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 3		Même niveau que la ligne précédente.	317	Agent de maîtrise	Crieur	2 741,75 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 3		Même niveau que la ligne précédente.	365	Agent de maîtrise	Spécialiste	3 134,87 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 3		Même niveau que la ligne précédente.	365	Agent de maîtrise	Titulaire de l'examen volontaire de moins de 7 ans d'ancienneté	3 134,87 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 3		Même niveau que la ligne précédente.	400	Agent de maîtrise	Spécialiste confirmé Responsable de département	3 421,52 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 3		Même niveau que la ligne précédente.	447	Agent de maîtrise	Titulaire de l'examen volontaire de plus de 7 ans d'ancienneté	3 806,45 €
Catégorie II : exercice de la profession	Niveau 4		Exercice des fonctions nécessitant un examen professionnel.	456	Cadre	Commissaire-priseur habilité	3 880,16 €
Catégorie II bis : accès à la profession			Exercice d'un métier : – nécessitant a minima un diplôme, titre ou certification équivalent de Bac + 3 ; – n'impliquant pas la supervision d'autres collaborateurs ; – disposant d'une certaine autonomie.	217	Agent de maîtrise	OVV stagiaire	1 922,75 €
Catégorie II bis : accès à la profession			Même catégorie que la ligne précédente.	230	Agent de maîtrise	Commissaire de justice stagiaire	2 029,22 €
Catégorie III : responsables de l'office	Niveau 1		Exercice d'un métier impliquant la direction d'un service ou d'un département.	393	Cadre	Directeur de département	3 364,19 €
Catégorie III : responsables de l'office	Niveau 1		Même niveau que la ligne précédente.	403	Cadre	Clerc principal	3 446,09 €
Catégorie III : responsables de l'office	Niveau 1		Même niveau que la ligne précédente.	441	Cadre	Clerc principal OVV	3 757,31 €
Catégorie III : responsables de l'office	Niveau 2		Cadre dirigeant (cf. définition en droit du travail).	460	Cadre	Secrétaire général	3 912,92 €
Catégorie III : responsables de l'office	Niveau 2		Même niveau que la ligne précédente.	542	Cadre	Directeur général	4 584,50 €
Catégorie III : responsables de l'office	Niveau 3		Statut d'officier public ministériel (hors nomenclature).	470	Cadre	Commissaire-priseur judiciaire salarié Huissier de justice salarié Commissaire de justice salarié	3 994,82 €